

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE 30 MAI 2022 À 17H30

AVIS PUBLIC, est par la présente donné par la soussignée, que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire le LUNDI 30 MAI 2022 À 17H30, À LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL AU 672, BOULEVARD SAINT-FRANÇOIS À LAC-DES-ÉCORCES

Conformément à l'article 56 du Code municipal du Québec, les délibérations du conseil au cours de cette séance, porteront uniquement sur les points suivants :

- 1. Ouverture de la séance extraordinaire et constatation du quorum
- 2. Acceptation de l'avis de convocation et adoption de l'ordre du jour
- 3. Période de questions
- Adoption du règlement numéro 268-2022 modifiant le règlement numéro 40-2004 relatif au zonage;
- 5. Période de questions;
- 6. Levée de la séance

Donné à Lac-des-Écorces, ce 27 mai 2022

Linda Fortier

Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Linda Fortier, résidant à Mont-Laurier, greffière-trésorière de la municipalité de Lac-des-Écorces, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis, en affichant une copie certifiée de celui-ci conformément à la loi. En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 27 mai 2022.

Linda Fortier

Directrice générale et greffière-trésorière